Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 3 (1946)

Heft: 27

Artikel: Gymnastique post-scolaire et formation des moniteurs en France

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-996832

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Gymnastique post-scolaire

ET FORMATION DES MONITEURS EN FRANCE

Note de la rédaction. — L'instruction préparatoire n'est pas une préoccupation spécifiquement suisse. Les camarades H. Girod et P. Juillerat, tous deux moniteurs I. P., nous donnent, à ce propos, à la suite de leur récent séjour en France, de très intéressants renseignements qui nous permettent de juger l'effort magnifique entrepris par le peuple français pour redonner à son pays, la place à laquelle il a droit dans le domaine sportif.

Mais laissons parler notre camarade Girod :

Pour éviter que tout jeune homme (ou jeune fille) abandonne complètement la pratique de la gymnastique et du sport après sa sortie de l'école, la Fédération française d'Education physique a décidé d'organiser chaque année, pour lui permettre de contrôler d'une façon concrète les résultats obtenus :

1) **Les « Journées d'éducation physique »** pour l'ensemble des pratiquants quels que soient leur âge et leur sexe, au cours desquelles ils auront à subir différentes épreuves qui montreront la qualité de l'ensemble de leur développement physique ou de son maintien en bonne forme ;

2) **La « Journée de l'athlète complet »** pour l'élite, qui permettra aux concurrents de prouver leur valeur et le fonds de leur entraînement physique général ;

3) **Le « Parcours d'entraînement physique général »** pour ceux qui aiment la compétition dont les épreuves ont été étudiées de telle sorte qu'aucun spécialiste ne soit avantagé. Les meilleures devront obligatoirement réunir toutes les qualités de l'entraînement physique bien compris : vitesse, adresse, résistance, etc...

Quant aux épreuves à exécuter, elles sont sensiblement les mêmes qu'en Suisse, étant surtout étendues dans les branches athlétiques : course de vitesse, 80-100 m. — saut hauteur — saut longueur — lancer du poids — lancer d'adresse et de distance (combinaison G. Hébert) — lever en résistance — grimper à la corde — natation.

Il ne peut être question de ski pour les raisons que nous connaissons dans un pays de plaine et au climat plus doux que le nôtre. En revanche, nous constatons de plus en plus que nos jeunes gens s'inscrivent actuellement plus volontiers aux cours I. P. de ski qu'à ceux d'été. Il est vraisemblablement plus aisé d'imiter les as de la descente et du slalom sur piste blanche que les spécialistes sur pistes... cendrée !

Suivant les âges et les catégories, il sera délivré aux pratiquants ayant réussi les épreuves indiquées :

1) des « Certificats d'éducation physique » garçons de 10 à 12 ans — fillettes de 10 à 11 ans ;

2) des « Brevets d'éducation physique » jeunes gens de 13 à 18 ans — jeunes filles de 12 à 18 ans ;

3) des « Diplômes d'aptitudes physiques » jeunes adultes (masc. et fém.) de 19 à 27 ans.

Tout candidat a la faculté de s'inscrire auprès de n'importe quel groupement sportif dirigé par un moniteur reconnu et breveté par la Fédération française d'E. P. Sous le régime de la discipline librement consentie, ces groupements ont l'occasion de se produire en public.

A l'occasion de la fête du 14 juillet, à l'instar du 1er août en Suisse, les Sociétés locales de musique, de chant et de sport (sans oublier les « demoiselles d'honneur ») sont mises à contribution. Invité, cet été, par les autorités d'une cité romande de 8.000 hab., j'ai eu l'occasion d'assister à la démonstration qu'offrait un groupe de jeunes gymnastes. L'impression générale que j'en retire est loin d'être médiocre. Les exercices d'ensemble ou individuels aux barres parallèles et au reck en particulier dénotent de la part de ce noyau de sportifs-nés le désir ardent de retrouver la vigueur et l'équilibre physique

et moraux qui leur permettront d'affronter les difficultés nombreuses et quotidiennes qui s'offrent à eux.

II. QUI SE CHARGERA DE CET ENSEIGNEMENT ?

Comme en Suisse, on forme les maîtres et maîtresses de gymnastique au brevet fédéral No 1 dans les Universités, on prépare, en France, les jeunes gens dès leur 20ème année au professorat d'éducation physique et sportive. Les candidats (candidates) doivent être titulaires du brevet supérieur ou du baccalauréat.

J'ai eu à Rouen l'heureuse surprise d'être mis en présence d'un vrai moniteur averti et fervent comme on commence d'en rencontrer en France : M. Fabien Lainé, représentant de la fédération française d'E. P., le type du sportif complet, disciple de la méthode naturelle (issue des principes de G. Hébert).

— Qu'exige-t-on, lui ai-je demandé, d'un futur professeur d'éducation physique ?

— Après 9 mois (2 semestres dans nos universités suisses) d'études dans les centres régionaux, les candidats peuvent se présenter aux examens qui comprennent :

I. **Epreuves écrites :** anatomie — physiologie — psycho-pédagogie.

II. **Epreuves techniques individuelles :** natation — sauvetage — épreuves classiques d'athlétisme — grimper — exercices à mains libres — après : un exercice imposé et un libre.

III. **Epreuves orales :** une interrogation d'anatomie — de physiologie — de pédagogie générale — sur les règlements et techniques.

IV. **Epreuves de pédagogie pratique :** 1) la composition d'une leçon d'éducation physique et sa présentation en totalité ou en partie.

2) l'enseignement et la direction d'un grand jeu ou d'un sport collectif.

V. **Examen morphologique :** dont le rapport est établi par 2 médecins et un professeur d'Education physique.

VI. **Visite médicale** approfondie.

(Suite en décembre).

„ ORA ET LABORA "

Il est un adage populaire que l'on entend parfois : « qui travaille prie ». Est-ce vrai ?

Non, c'est absolument faux. La prière ne se confond pas avec le travail, pas plus que la prière ne doit faire disparaître le travail. « Ora et labora » dit le vrai adage chrétien, c'est-à-dire : « prie **et** travaille ». C'est le petit mot « et » qui nous montre bien que ces deux actions sont égales, qu'elles doivent ensemble collaborer, et soutenir ensemble toute la vie.

Un batelier qui faisait le service de passer des voyageurs d'une rive à l'autre d'un large fleuve, avait écrit au pinceau sur chacune de ses rames un mot. Sur l'une, il avait mis le mot «ora» (prie), sur l'autre, le mot « labora » (travaille). « Voyez, disait-il, si je ne rame qu'avec ma rame « ora », je ne puis pas atteindre mon but ; et si je ne fais effort qu'avec ma rame « labora », mon bateau perd sa direction, et je n'arriverai jamais de l'autre côté du fleuve. Pour parvenir sur l'autre rive avec bonheur et sûreté, je dois ramer avec mes deux rames en même temps...

Pour reconstruire le monde, et pour construire ta vie, il ne faudrait pas d'autre devise : « **Prie et travaille** ».

H. GERBER.

Délai rédactionnel : 10 décembre 1946.

VIENS A MACOLIN...

Veux-tu bénéficier d'un enseignement sportif rationnel ?

Viens à Macolin !

Veux-tu être orienté objectivement sur la véritable attitude du citoyen suisse en face des problèmes actuels ?

Viens à Macolin !

Veux-tu, enfin, goûter à cet idéal sportif, à cet « Esprit de Macolin » dont plus de 10.000 jeunes Suisses ont déjà bénéficié ?

Viens à Macolin !

...tu ne le regretteras jamais.